L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

3023 - Etant attachée à un musulman qu\'elle veut épouser, faudrait il qu\'elle se convertisse à l\'Islam?

question

Chrétienne, je suis amoureuse d'un jeun musulman de 19 ans. Il a eu la gentillesse d'avoir un rapport sexuel avec moi, bien que je ne sois pas vierge. Il m'a demandé de l'accepter comme mari. Je suis en train de planifier l'acceptation de cette offre. Devrais –je me convertir à l'Islam pour pouvoir l'épouser, même si je n'en avais pas envie? Nous avons parlé des enfants que nous aurons à l'avenir et nous sommes d'accord qu'ils seront musulmans.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Oui, il est vraiment nécessaire pour vous de devenir musulmane. Cette conversion règlera tous les problèmes à commencer par la validité du contrat de mariage et en passant par l'avenir des enfants et l'unicité de l'orientation de leur éducation et de leur instruction et en finissant par le succès à remporter dans la vie dernière et le repos après la mort. Votre sentiment d'absence du désir de vous convertir à l'Islam provient de la difficulté de vous départir de votre héritage religieux, ou de votre désapprobation de vous dresser contre votre famille et vos proches, ou de la peur de porter atteinte aux autres et de les critiquer, ou de la crainte de perdre des avantages matériels.. Mais tout cela pourrait être vaincu grâce à l'aide d'Allah et à votre détermination à suivre la vérité. Un homme raisonnable doit être prêt à consentir des sacrifice et à supporter des difficultés pour rester sur le chemin de la vérité car seule celle-cimérite d'être suivie. Toute difficulté qui se dresse sur son chemin doit être minimisée. En effet, le chemin de la vérité

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

débouche sur le bonheur ici bas et dans l'au de là et l'accession à un paradis aussi spacieux que le ciel et la terre.

Votre mariage vous aidera à vivre en harmonie avec votre futur mari, pourvu qu'il se repentisse du rapport illicite (entretenu avec vous) de sorte à se parer de belles meurs et de vivre sa foi. Vous serez en plus en harmonie avec sa famille musulmane. Aussi n' y aura –t-il pas de divergence à propos de la religion dans laquelle il faudra élever les enfants. Ceux-ci n'éprouveront aucune contradiction au sein de la famille dans laquelle ils vivront .lls seront à l'abri des complexes résultant de la différence des religions des parents. Des gens ont déjà éprouvé le même sentiment qui vous habite comme vous le voyez dans ce récit portant sur un évènement qui eut lieu du temps du Prophète de l'Islam (Bénédiction et salut soient sur lui). D'après Anas , le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dit à un homme:

- -Embrasse l'Islam!
- Jele déteste!
- Embrasse le tout de même! (Rapporté par l'imam Ahmad,11618 et cité dans Sahih al-Djami',974). Voilà la juste attitude à prendre à l'égard de la vraie religion. Pour davantage d'informations à propos de ce mariage, nous espérons qu'on se référera à la question n° 3025 et à la question n°2527. Nous vous souhaitons tout bien, le succès et la réussite. Paix à celui qui suit la bonne voie.